

STATIONNEMENT**SALLE DES FÊTES
ET TERRAIN STABILISÉ****RESTAURATION SUR PLACE****A. Epreuve ouverte à tous**

L'épreuve du 10km est précédée de trois courses : 1km, 2km et 5km. Le départ des quatre courses sera donné rue Léo Lagrange : **le 1 et 2 km à 18h, le 5km à 19h et le 10 km à 20h30.**

Le 1km est réservé aux enfants nés de 2010 à 2015 inclus.

Le 2km est réservé aux enfants nés en 2008 et 2009,

Le 5km est ouvert aux femmes et aux hommes (licenciés ou non), nés en 2007 et avant.

Le 10km est ouvert sous les mêmes conditions pour les participants nés en 2005 et avant.

Le parcours de 10km est conforme à la réglementation de la CDCS. Un ravitaillement est assuré au 5ème km et à l'arrivée.

Les classements seront établis conformément aux catégories FFA (de l'école d'athlétisme aux Masters).

B. Inscriptions

Elles seront clôturées 30 mn avant le début de chaque course.

Pour le 5km ou le 10km, tout athlète majeur non licencié doit obligatoirement fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an (loi 99-223 du 23.03.1999).

Le coût est fixé à 4€ par athlète pour le 10km et à 2€ pour le 5km.

L'inscription est gratuite pour le 1km et pour le 2km.

Elles pourront s'effectuer par courrier à la Mairie de St Sébastien de Morsent.

Le bulletin d'inscription doit être complété et retourné accompagné d'un chèque libellé à l'ordre du Trésor Public et de la **photocopie de la licence (FFA ou FFTRI) ou du certificat médical à :**

**Mairie de St Sébastien de Morsent
Les Foulées Nocturnes
27180 ST SEBASTIEN DE MORSENT**

Tout dossier non complet ne sera pas pris en compte.

C. Dossards

Les dossards seront à retirer dès 17h sur place au stand «inscriptions».

Obligation de porter le dossard dans son intégralité, sur la poitrine uniquement, sous peine d'exclusion des courses.

D. Service médical et sécurité

La sécurité sera assurée par des signaleurs. Le parcours sera totalement fermé à la circulation. Les accompagnateurs à bicyclettes sont interdits. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol lors de cette manifestation. Un poste de secours sera présent sur la course.

La course est assurée par la commune de Saint Sébastien de Morsent auprès de Groupama.

E. Résultats

Ils seront affichés à l'arrivée de chaque épreuve et pourront être consultés sur « saintsebastiendemorsent.fr »

F. Récompenses

Un cadeau souvenir sera remis à tous les participants des courses enfants.

Les podiums du 1 et 2km auront lieu avant les courses adultes, les podiums des 5 et 10km se dérouleront à l'issue des épreuves dans la salle des fêtes.

G. Droit à l'image

En participant à cet événement sportif, vous acceptez d'abandonner votre droit à l'image aux organisateurs de la course. En contrepartie, ces derniers s'engagent à :

- Ne pas diffuser de photos qui portent atteinte à votre dignité.
- Ne pas utiliser de photos pour une publicité sans avoir eu votre autorisation.

«Les Foulées Nocturnes 2021»

Votre bulletin d'inscription est à renvoyer au plus tard le 29 Août 2021* accompagné d'un chèque de 4€ (10km) ou de 2€ (5km) à l'ordre du «Trésor public» à l'adresse suivante :

Mairie de St Sébastien de Morsent

Les Foulées nocturnes / 27180 St Sébastien de Morsent

*

☐ 1km ☐ 2km ☐ 5 km ☐ 10 km

Nom : Sexe :

Prénom :

Date de naissance :

Mail :

Nom club/section :

Adresse personnelle :

.....

.....

.....

Code postal : Ville :

☒ En participant à cet événement sportif, vous acceptez d'abandonner votre droit à l'image aux organisateurs de la course. (Règlement Art.H)

☒ Je déclare avoir remis à l'organisation une licence sportive ou un certificat médical de non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.

☒ En cas d'annulation de la course, j'autorise les organisateurs à détruire mon chèque.

AUCUN DOSSARD NE SERA DELIVRE SANS LICENCE OU CERTIFICAT MEDICAL

*Les licenciés bénéficient des garanties de l'assurance liée à leur licence.
Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.*

Fait à le :

Signature :

AUTORISATION PARENTALE (POUR LES MINEURS)

Je soussigné Mr, Mme
responsable légal de l'enfant
autorise mon fils/ma fille à participer à la course du
km des Foulées Nocturnes organisées à St Sébastien de
Morsent le samedi 4 septembre 2021.

Je prends l'entière responsabilité de cet engagement.

Fait à le

Signature



INSCRIPTION

RETOUR EN PHOTOS

VOUS ÊTES LICENCIÉS

Veuillez compléter le bulletin d'inscription et n'oubliez pas d'indiquer votre numéro de licence.

Coller ici la copie de votre licence

VOUS ÊTES NON LICENCIÉS

Veuillez faire compléter le certificat médical ci-dessous ou joindre au bulletin d'inscription un certificat médical original.

CERTIFICAT MEDICAL PREALABLE A LA PRATIQUE DU SPORT

Je soussigné Docteur
Certifie avoir examiné
agé (e) de et ne pas avoir constaté,
à la date de l'examen, de signes cliniques apparents contre-
indiquant la pratique de la course à pied en compétition.

Fait à, le

Signature et cachet du médecin



Les Foulées Nocturnes

Edition 2021

4

SEPTEMBRE
2021

Les Foulées Nocturnes

Une épreuve pour tous !

1km ⤵ 18h
2km ⤵ 18h
5km ⤵ 19h
10km ⤵ 20h30

SAINT SEBASTIEN DE MORSENT

02.32.33.35.13

A QR code and a logo for 'G SPORT' are located in the bottom left corner of the poster.

Le 4 septembre 2021
ST SEBASTIEN DE MORSENT